



« Valois des Salaires » : LA FUITE EN AVANT DE L'USEP SV

Le 21 octobre dernier, l'Union Syndicale des Entreprises Publiques du spectacle vivant (USEP SV), organisation patronale réunissant Profedim, les Forces Musicales, le SNSP et le SYNDEAC a annoncé lors d'un communiqué son impossibilité de résoudre aux côtés des organisations salariales, la crise salariale. Les tensions actuelles sur les financements publics dans le contexte d'inflation justifieraient, selon eux l'organisation d'un « Valois des salaires » en janvier 2023, conférence nationale réunissant l'Etat, les collectivités territoriales et les « partenaires sociaux » pour répondre aux demandes d'augmentation des salaires.

Quelques jours plus tard, dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire de la branche des entreprises artistiques et culturelles, réunie à la demande de la fédération CGT Spectacle suite à la revalorisation du SMIC au 1^{er} août, ces mêmes employeurs ont fait part de leur refus d'augmenter les salaires minimum.

La CGT prend acte du renoncement de l'USEP SV à prendre ses responsabilités au pire moment pour les professionnel·les, alors qu'elles et ils font face à une dégradation de leurs salaires et sont de nouveau confronté·es à une crise de l'emploi avec les nouvelles fermetures de salles qui s'annoncent.

Nous partageons le constat que le contexte actuel est particulièrement tendu et que l'engagement des financeurs publics est déterminant pour faire face à l'année qui s'annonce. Pour autant, en tant que principale organisation salariale représentative du secteur, nous contestons fermement la posture de l'USEP SV qui place dans l'impasse toute négociation collective sur les salaires au niveau de la branche.

L'USEP SV ne veut plus négocier d'augmentation de salaire au niveau de la branche, soit. Les employeurs devront répondre aux mobilisations des salarié·e·s dans les entreprises.

Dans des dizaines d'établissements, autour de la CGT, des assemblées générales de salarié·e·s ont déjà lieu pour s'organiser et obtenir des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Des appels à la grève et des actions vont se multiplier ces prochaines semaines pour permettre aux salarié·es de se mobiliser collectivement et faire entendre leurs voix.

Là où la CGT n'est pas organisée, nous appelons les salarié·es à créer des sections syndicales rendant ainsi systématique le déclenchement des négociations annuelles obligatoires dans l'entreprise.

Une nouvelle fermeture des lieux de spectacle, suite aux déclarations scandaleuses de G. Darmanin sur les JO ou pour faire face à l'explosion des coûts de l'énergie, aurait des conséquences certaines pour les artistes et les technicien·nes intermittent·es du spectacle qui, dans la plupart des cas, n'ont pas signé de contrats de travail pour la saison à venir. Nous appelons à réclamer partout, le respect des engagements pris pour la saison et la signature de ces contrats avec l'appui de nos représentant·es du personnel.

Nous n'oublions pas, alors même que la situation est particulièrement alarmante, que le gouvernement ne propose aucun plan d'urgence pour le secteur. La ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak reçoit ces prochains jours les seules organisations patronales du secteur. Ne pas recevoir conjointement la première organisation syndicale représentative est un bien mauvais signal adressé à la profession. Nous appelons la ministre de la Culture à prendre la mesure de la crise sociale qui s'annonce. Il est vital aujourd'hui de mettre en place un plan d'urgence pour le service public du spectacle vivant à même de protéger les professionnel·les du secteur. Face au risque d'embrasement de la situation, les simples appels de soutien à la profession, même multipliés, ne sont que peu de choses face aux actes. C'est pourquoi, nous demandons au ministère aujourd'hui une réunion d'urgence avec l'ensemble des organisations représentatives du secteur pour répondre à cette situation de crise.

Paris, le 02/11/2022